

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

PARIS

(11) N° de publication :

2 492 139

(A n'utiliser que pour les
commandes de reproduction).

A1

**DEMANDE
DE BREVET D'INVENTION**

(21)

N° 80 21885

(54) Support fonctionnel rigide et rainuré pour le positionnement amovible de garnitures souples contrassées.

(51) Classification internationale (Int. Cl.³). **G 09 F 7/08.**

(22) Date de dépôt 10 octobre 1980.

(33) (32) (31) Priorité revendiquée :

(41) Date de la mise à la disposition du
public de la demande B.O.P.I. — « Listes » n° 15 du 16-4-1982.

(71) Déposant : MASSON Léon, résidant en France.

(72) Invention de : Léon Masson.

(73) Titulaire : *Idem* (71)

(74) Mandataire : A. Roman,
35, rue Paradis, 13001 Marseille.

L'objet de l'invention concerne un support fonctionnel rigide et rainuré pour le positionnement amovible de garnitures souples contrastées.

Il est destiné à permettre à inserrer dans les rainures 5 un matériau qui peut être un jonc synthétique, souple afin de tracer des lettres chiffres ou autres motifs modifiables.

Dans les dispositifs connus de ce genre, on réalisait 10 des supports rainurés pour y fixer des éléments mobiles préfabriqués, tels des chiffres ou des lettres voire des motifs divers; mais cette technique imposait des collections d'éléments très souvent inutiles et très souvent inemployés.

L'objet de l'invention supprime ces inconvénients et 15 permet par l'application nouvelle de la garniture souple, de réaliser des chiffres, des lettres, ou d'autres motifs adaptés à l'application désirée, telles des étiquettes porte-prix, des indicatifs de marchandises accompagnés ou non de décos.

Il est constitué par la combinaison d'un support rainuré suivant des orientations perpendiculaires avec des intervalles 20 différents et d'un élément souple destiné à former le motif évocateur et fonctionnel qu'on veut réaliser.

Sur les dessins annexés donnés à titre d'exemple non limitatif d'une des formes de réalisation de l'objet de l'invention :

La figure 1 représente le support rainuré, vu en plan. 25
La figure 2 représente l'élément souple.

Les figures 3, 4, montrent des motifs réalisés.

Les figures 5, 6, sont des variantes d'exécution d'un dispositif équivalent.

Le support fig 1, est constitué par une plaque rigide 30 1, pourvue de rainures profondes 2, verticales et horizontales 3, se croisant perpendiculairement à des intervalles différents 4, 5, prépositionnés et variables.

5 Dans ces rainures profondes, on introduit un élément souple et déformable 6, fig 2, qui peut être en résine synthétique, voir une ficelle colorée, afin de former soit des chiffres 7, 8, soit des lettres 9, 10. Cet élément souple et déformable peut être de section cylindrique, carrée ou autre.

10 On peut également réaliser et sans limitation des motifs et des ensembles pouvant faciliter des créations décoratives, de la même façon que les Kaléïdoscope sont utilisés pour créer des ensembles inédits dans toutes disciplines.

15 Les rainures gravées, fig 1, peuvent être remplacées par des plots cylindriques ou carrés en quiconce ou dans tel ordonnancement irrégulier approprié fig 5, 6.

15 Le lien souple 6 de grande dimension permet de réaliser des enseignes de magasins.

20 En matière luminescente, il est utilisable comme panneau indicateur dans des endroits sombres.

25 En moyenne dimension, il peut être employé comme surface de jeu pour la confection de traces de toutes sortes ; ses applications en ce cas sont récréatives, didactiques et peuvent être étendue aux rééducations de toutes sortes.

Enfin ces supports 1 en matière souple contrastée, sont utilisables comme porte-étiquettes agrémentées de motifs publicitaires et décoratifs à leur application.

30 En tout état de cause l'amovibilité de l'élément rapporté et sa coloration, donnent à ce dispositif un maximum d'effets utiles.

C'est pourquoi les formes, dimensions et dispositions des différents éléments pourront varier dans la limite des équivalents comme d'ailleurs les matières utilisées pour leur fabrication sans changer pour cela, la conception générale de l'invention qui vient d'être décrite.

REVENDICATIONS

1° Dispositif de support fonctionnel rigide et rainuré pour le positionnement stabilisé amovible de garnitures souples, contrastées permettant la réalisation de motifs utilitaires et décoratifs se caractérisant par une plaque (1) pourvue de rainurages profonds horizontaux (2, 3) et verticaux (4, 5) recevant un élément souple (6) de coloration contrastée par rapport au support.

2° Dispositif suivant la revendication 1 se caractérisant par le fait que les rainurages profonds dont les croisements s'opèrent à des intervalles différents (4, 5), forment un réseau intercommuniquant.

3° Dispositif suivant la revendication 1 se caractérisant par le fait que les rainurages peuvent être réalisés par des séries de plots (11, 12) espacés et implantés, soit en quinconce, soit en alignement irrégulier.

4° Dispositif suivant la revendication 1 se caractérisant par le fait que l'élément souple (6) et de section cylindrique, carrée ou autre est de coloration contrastée, par rapport au support (1).

Feuilles 3

Mr Léon MASSON

P. PON

Par Procuration

PL. UNIQUE

2492139

FIG 1

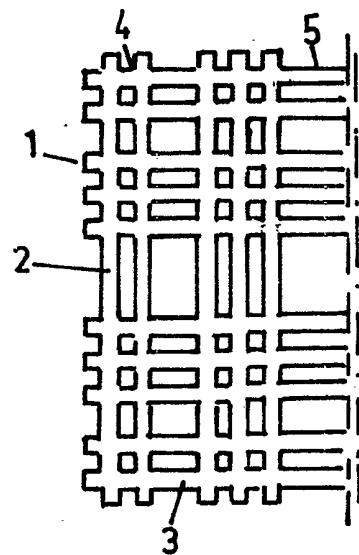


FIG 5

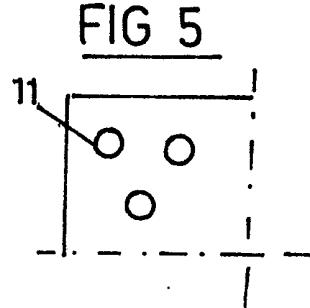


FIG 6

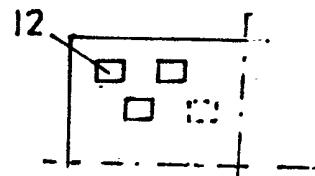


FIG 2

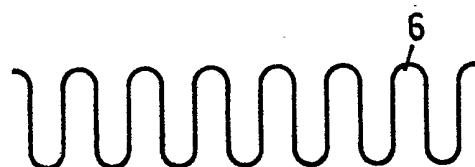


FIG 3

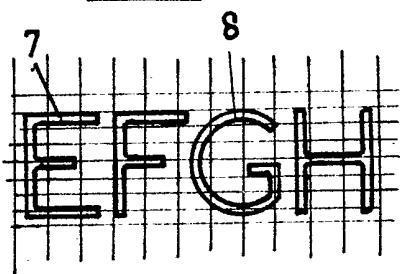


FIG 4

